Délibérations examinées lors de la séance du Bureau communautaire du 29 septembre 2026

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Bureau est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

N° de délibération	Intitulé	Décision
2026/15B	Mission de programmation et AMO pour le futur siège et ses espaces annexes	Approuvée
2026/16B	Convention d'honoraires dans le cadre de la création d'un lotissement d'activités à Moult-Chicheboville	Approuvée
2026/17B	Mission d'accompagnement dans la conduite de négociations sur le projet de data center et de campus numérique sur le site de l'ancienne sucrerie de Cagny	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications.